



CAMAX

Part - ISIN : FR0013089083

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild
OPCVM soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de Gestion : L'objectif de gestion de l'OPCVM vise à obtenir un rendement supérieur ou égal à 6% annualisé net de frais sur la durée de placement recommandée, par le biais d'une gestion discrétionnaire et flexible mise en œuvre sur différentes classes d'actifs (monétaire, obligations, actions, gestion alternative...) majoritairement au travers d'investissements dans des OPCVM et fonds d'investissement. Cet objectif de performance est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marchés arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance de l'OPCVM.

Indicateur de référence : 45% MSCI World (local) (NR) et 55% FTSE MTS Eurozone Government Bond Index (EUR), dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : Pour atteindre son objectif, le gérant mettra en œuvre une gestion discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs au travers notamment d'une sélection d'OPCVM et de fonds d'investissement. En fonction des anticipations du gérant, l'OPCVM pourra investir une part significative de son actif dans des OPCVM et fonds d'investissement investis dans des titres de créances et instruments du marché monétaire.

La gestion du portefeuille repose sur une allocation flexible entre les différentes classes d'actifs et sur une sélection d'OPCVM et de fonds d'investissement sous-jacents. L'allocation du portefeuille résulte essentiellement d'une analyse macroéconomique. Celle-ci aboutit à la détermination de scénarios de marché définis à partir des anticipations de l'équipe de gestion.

A la création du fonds, l'allocation cible du portefeuille aura :

- une exposition aux marchés actions comprise entre 40 et 50% ;
- une exposition aux marchés obligataires comprise entre 20 et 25% ;
- une exposition aux marchés obligataires convertibles entre 5 et 10%;

L'investissement en fonds au profil diversifié et OPCVM mettant en œuvre des stratégies alternatives sera compris entre 15 et 20% de l'actif net. Le solde sera investi en liquidités.

L'analyse macroéconomique permet notamment de définir :

- le degré d'exposition aux différentes classes d'actifs (entre 0 et 70% d'exposition aux marchés actions, dont 20% maximum aux marchés émergents et 20 % maximum de petites et moyennes capitalisations ;
- entre 0 et 20% d'exposition aux marchés des obligations convertibles ;
- entre 0 et 100% d'exposition aux marchés de la dette publique ou privée, dont 25% maximum de fonds d'investissement spécialisés sur les émissions à haut rendement (ou High Yield c'est à dire des titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) de notation inférieure à BBB- selon Standard and Poor's ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente et 25% maximum d'exposition à la dette émergente. La sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt sera comprise entre -2 et 10.
- au sein des différentes classes d'actifs, la répartition sectorielle, géographique, par qualité de notation, par style de gestion...

L'allocation du portefeuille est complétée par une approche bottom-up destinée à sélectionner les OPCVM et fonds d'investissement présentant la plus forte valeur ajoutée.

Dans un but de réalisation de l'objectif de gestion ou de couverture des actifs, l'OPCVM pourra utiliser des contrats financiers (notamment futures, options, contrats à terme, swap), jusqu'à 100% de l'actif net.

La sélection des OPCVM et fonds d'investissement qui composeront l'actif de l'OPCVM dépendra de critères quantitatifs et qualitatifs. Les critères quantitatifs permettront d'opérer une sélection d'OPCVM et de fonds d'investissement en fonction notamment des performances de gestion.

Les critères qualitatifs sont appréciés après avoir rencontré les différentes sociétés de gestion et visent à valider l'expertise, l'originalité, la qualité et les risques des supports utilisés. L'OPCVM pourra investir jusqu'à 20 % de son actif net en parts d'OPCVM et fonds d'investissement éligibles mettant en œuvre des stratégies de gestion alternatives ou de performance absolue dont 10% de FIA et fonds d'investissement de droit étrangers.

Durée de détention recommandée 7 ans

Fréquence pour acheter ou vendre des parts : Chaque vendredi, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque Vendredi avant 10h sur la valeur liquidative du jour .

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Cet OPCVM est noté en catégorie 4, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

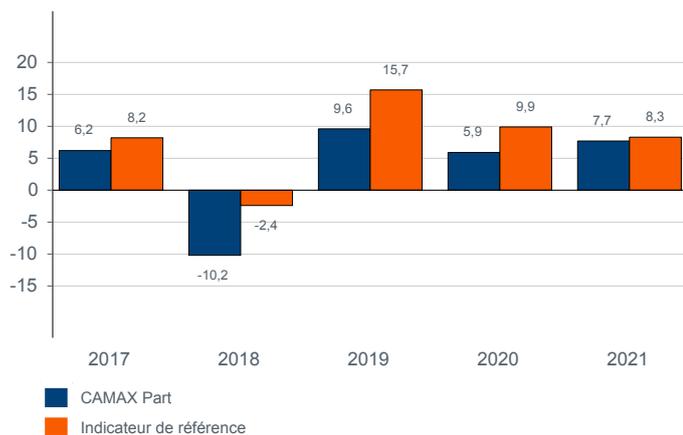
Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	2,04%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non applicable

Performances passées



Informations pratiques

La banque dépositaire de l'OPCVM est Edmond de Rothschild (France).

Le prospectus de l'OPCVM, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur le site internet www.edram.fr. Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet : <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management>. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont des plafonds, l'investisseur peut payer moins dans certains cas.

L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le montant des frais courants se base sur les frais de l'année finissant en septembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Il exclut les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

Des informations plus détaillées sur les frais et commissions peuvent être trouvées dans le prospectus de l'OPCVM et sur le site internet www.edram.fr.

Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en EUR, dividendes nets réinvestis.

CAMAX a été lancé le 29/01/2016

Date de lancement de la part : 01/2016

Indicateur de référence : 45% MSCI World (local) (NR) + 55% FTSE MTS Eurozone Government Bond Index (EUR), dividendes nets réinvestis

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux États-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. L'OPCVM peut soit souscrire à des parts ou des actions de fonds cibles susceptibles de participer à des offres de nouvelles émissions de titres américains (« US IPO ») soit participer directement à des Introductions en Bourse américaines (« US IPO »). La Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), conformément aux règles 5130 et 5131 de la FINRA (les Règles), a édicté des interdictions concernant l'éligibilité de certaines personnes à participer à l'attribution d'US IPO lorsque le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de tels comptes sont des professionnels du secteur des services financiers (incluant, entre autres, propriétaire ou employé d'une entreprise membre de la FINRA ou un gestionnaire de fonds) (Personnes Restreintes) ou un cadre dirigeant ou administrateur d'une société américaine ou non américaine pouvant être en relation d'affaires avec une entreprise membre de la FINRA (Personnes Concernées). L'OPCVM ne peut pas être proposé ou vendu au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S" et aux investisseurs considérés comme des Personnes Restreintes ou des Personnes Concernées au regard des Règles FINRA. En cas de doute quant à son statut, l'investisseur doit requérir l'avis de son conseiller juridique.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2022.